ARTS ET LITTÉRATURE

Ruisseaux et rivières berrichonnes

Dans la Lettre à Edouard Bourdet, en 1846, George Sand présente les cours d'eau berrichons : « Vous ne trouverez (...) ni fleuve, ni cours d'eau digne du nom de rivière, mais un ruisselet, un rio, comme disent nos paysans ». Puis dans La petite Fadette, en 1849, elle les

décrit ainsi : « Et pendant ce temps là, la rivière coulait bien tranquillement, frétillant sur les branches qui pendaient et trempaient le long des rives et s'en allant dans les terres, avec un petit bruit, comme de quelqu'un qui rit et se moque à la sourdine ».

ENVIRONNEMENT

IMMERSION EN ZNIEFF

Une bonne partie de ce circuit traverse un territoire classé ZNIEFF. Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique présente une forte capacité biologique associée à un bon état de conservation. L'inventaire des ZNIEFF est devenu incontournable pour mener à bien une politique de protection de la nature, car il doit être consulté dans tous les projets d'aménagement du territoire. Un site internet permet, entre autres, de visualiser les territoires concernés.



HISTOIRE

AIGURANDE, LA VOIE VERTE

La gare d'Aigurande se trouvait sur la ligne de chemin de fer reliant La Châtre à Guéret. Dès 1906, six trains y passaient par jour pour apporter le vin, le charbon, les engrais et embarquer les bestiaux (l'élevage de porcs étant florissant autour d'Aigurande), les céréales, le bois, le granite. Ce transport de marchandises entre Aigurande et Guéret cessa en 1950, sauf pour le granite et le bois. En 1970, seuls deux trains circulaient en semaine et le dernier train quitta la gare d'Aigurande en 1987.











Sur les Pas de la Vauvre





Aigurande

2H45

Itinéraire conforme aux normes de qualité FFRandonné

11km

Véritable petit château d'eau, le territoire parcouru ruisselle de tous les côtés, chaque vallon alimentant par ses multiples sources la Creuse ou l'Indre.

SITUATION

A 26 km de La Châtre par la D 951b

PARKING

Place du Champ de Foire N 46.43423 °, E 1.8265 °



Code de balisage PR® **FFRandonnée** Bonne direction Changement de direction

Mauvaise direction

À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Église Notre-Dame.
- · Lavoir et puits.

À DÉCOUVRIR *EN RÉGION*

- · Parc des Parelles : Crevant.
- Source de la Bouzanne : Aigurande.
- Sentier des Arts : Saint-Plantaire

Jaune



Bureau de Tourisme d'Aigurande : 02 54 06 38 07.

Comité

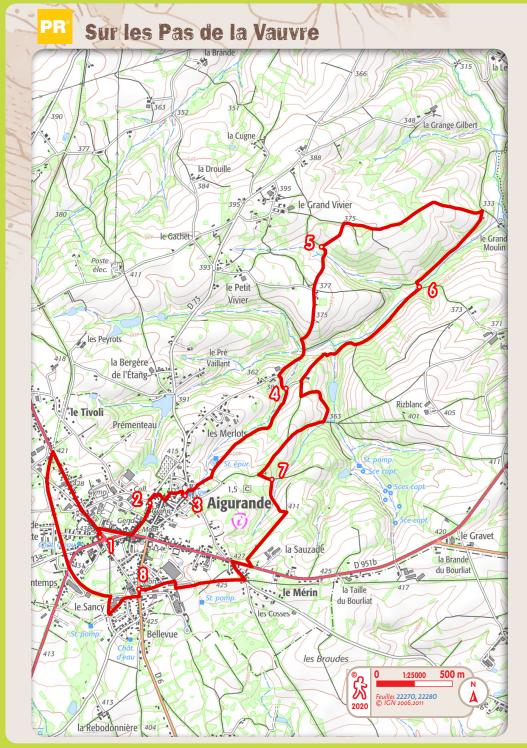
• FFRandonnée Indre: 02 54 35 55 63.

https://indre.ffrandonnee.fr.indre@ffrandonnee.fr.



RFN36-003 - Le nom Randofiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. © FFrandonnée 2020. FFRandonnée Indre

Ne pas jeter sur la voie publique







- Départ près de la Poste, place du Champ de Foire. Traverser la D 990, en direction des toilettes publiques (> rue passante). Longer l'école Jean Moulin et continuer jusqu'au bout de la place du Champ de Foire. Rejoindre la place de la Promenade en passant derrière le monument aux morts. Passer devant la gendarmerie et poursuivre sur la rue du Berry.
- Au rond-point, prendre la première rue légèrement à droite. A 50 m, bifurquer à droite rue de la Grangette. Au carrefour, emprunter à gauche la rue de l'église. Suivre l'impasse qui longe l'église par la droite [> clocher, porche, dôme octogonal, vue panoramique sur les jardins]. Au bout de l'impasse, prendre à droite un escalier. Rejoindre la place du lavoir.
- Longer le lavoir situé à droite, le contourner. Poursuivre à gauche. Au carrefour suivant, bifurquer à droite. Poursuivre tout droit à travers les jardins. Après 160 m, à l'intersection, continuer légèrement à gauche dans un chemin creux après la station d'épuration. Au bout de 500 m, à la mare, suivre le tracé principal du chemin légèrement à gauche. Ce chemin creux descend dans une vallée boisée, longe un ruisseau et débouche dans le virage d'une petite route.
- Monter le raidillon à gauche. S'engager dans le chemin à droite dans le premier virage. Après 200 m de descente, se diriger à gauche. Monter à droite dans le premier chemin. Après la ferme, continuer tout droit dans le chemin qui descend [> point de vue].
- A la bifurcation, prendre à droite le petit chemin qui monte entre deux haies et débouche sur un chemin plus large. L'emprunter à droite. Suivre le tracé principal en continuant tout droit jusqu'à l'intersection point de vue ; à 300 m, non balisé, moulin, étang]. Tourner à droite dans le chemin qui monte et passe devant une maisonnette. A la fourche suivante, suivre le chemin à gauche. Traverser le ruisseau sur la passerelle à gauche (> passage humide.)
- S'engager dans le chemin à droite après la passerelle. À la fourche, suivre le chemin de droite qui longe le vallon dans la forêt. A 200 m, traverser un nouveau ruisseau sur une passerelle. A hauteur d'une maison, laisser la route à droite pour suivre le chemin à gauche. A 100 m, se diriger à gauche sur le chemin qui surplombe un vallon et débouche sur une allée plus grande. La prendre à droite. Continuer sur le tracé principal de cette allée qui monte jusqu'à un calvaire. Descendre à gauche dans un chemin creux.
- 110 m plus loin, à la sortie d'un petit bois, tourner à droite dans un chemin étroit montant, qui s'élargit. Suivre le tracé principal jusqu'à la D 951b. Prendre à droite sur une centaine de mètres. Traverser (> route passante). S'engager à gauche sur la route de Mortroux. Passer sous l'ancien pont de chemin de fer. Immédiatement après, monter l'escalier à droite. Rejoindre l'ancienne voie ferrée. La prendre à gauche [> point de vue sur les Monts de Guéret]. Le chemin vire à 90° à droite puis à gauche. Continuer alors tout droit jusqu'au carrefour.
- Prendre la D 6 à gauche sur 40 m. La traverser pour se diriger à droite vers le Sancy. Après l'entrepôt, prendre le petit chemin complètement à droite. Environ 100 m plus loin, retrouver à gauche l'ancienne voie ferrée. Traverser une route (> route passante). Poursuivre en face sur l'ancienne voie ferrée. Traverser une nouvelle route. 700 m plus loin, rejoindre la D 990. Tourner à droite pour revenir au point de départ.